

Port des EPI et sensibilisation aux risques liés aux travaux en hauteur

Le salarié doit suivre une formation adéquate et spécifique à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur, comprenant un entraînement au port de l'équipement et éventuellement une formation aux interventions de secours et de mise en sécurité. Ces formations doivent être renouvelées aussi souvent que nécessaire. Le salarié doit être à même de contrôler avant chaque intervention que les équipements sont en bon état et de s'assurer que les vérifications périodiques annuelles ont été effectuées (articles R. 4323-104 à R. 4323-106).

Déroulement de la formation

Durée : 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires :

- Toute personne appelée à travailler en hauteur, à l'aide d'équipements de protection individuelle catégorie 3 (harnais, système anti-chute, ancrage)

Pré-requis :

- Être reconnu médicalement apte aux travaux en hauteur
- Ne pas être sujet aux vertiges

Nombre de participants : De 1 minimum à 8 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances de base
- Maîtriser une pratique suffisante pour évoluer en sécurité lors d'interventions en hauteur à l'aide des équipements de protection individuelle
- Nommer les différentes techniques de progression en hauteur
- Désigner les différentes techniques de vérification et d'entretien de son matériel

Contenu de la formation

- Partie théorique
 - La prévention générales des risques
 - Les risques liés aux travaux en hauteur sur chantier
 - Les équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur
- Partie pratique
 - La présentation du matériel de sécurité
 - Le réglage des harnais de sécurité
 - La confection des différents nœuds et leurs différentes utilisations
 - L'utilisation et la création des différents points d'ancrages fixes et provisoires
 - Applications pratiques sur le matériel EPI utilisé dans l'entreprise

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



Organisation de la formation

Equipe pédagogique : Formateur titulaire du certificat d'agent technique nordiste - Moniteur de travaux en hauteur - Vérificateur EPI catégorie 3

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Tableau blanc ou paperboard
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Mises en oeuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires
- La formation s'appuie sur des échanges d'expériences, interrogations, des études de cas concrets, des démonstrations et des mises en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : Les participants doivent être capables d'appliquer les compétences acquises au cours de la formation

Modalités d'obtention : Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Formation non certificative

Durée de validité : 3 ans conseillé

Qualité : Taux de satisfaction :